

### Neutralité commerciale : la fin des Classes Apple

Depuis décembre 2016, le SNPI-FSU et son secrétaire général ne cessent de dénoncer les classes Apple comme l'exemple flagrant de situations contrevenant aux obligations de neutralité commerciale du fonctionnaire.

Interpellée sur le sujet, Nadja Vallaud-Belkacem avait répondu que de tels projets s'inscrivaient dans la liberté pédagogique des enseignants. Nous pensons qu'ils s'inscrivaient surtout dans les stratégies commerciales d'Apple et le reportage diffusé le 3 avril pendant le 20 heures de France 2 en a fait la claire démonstration. Les vendeurs d'Apple filmés en caméra cachée ont expliqué clairement les motivations commerciales de ce projet que le géant américain tentait de maquiller sous les atours du mécénat pédagogique...



Paul Devin, secrétaire général du SNPI, interviewé dans ce reportage de France 2, rappelait les textes réglementaires qui condamnaient sans appel possible les classes Apple.

### Craines au Sénat

La présidente de la commission de la culture, de l'éducation et de la

communication du Sénat, avait exprimé son étonnement lors des questions d'actualité au gouvernement du 10 avril 2018: « *Est-il normal que des sorties de classe aient lieu dans des boutiques Apple ? Cela pose la question du respect de la neutralité du service public !* ». Au-delà, elle a témoigné de la préoccupation du Sénat « *de la perméabilité de l'éducation nationale à l'influence des géants américains du numérique.* »

La sénatrice poursuit : « *Ne soyons pas naïfs ! Ces géants américains de l'internet mènent des stratégies d'influence avérées et étudiées, parfois déguisées derrière le soutien à l'innovation pédagogique : Microsoft soutient le forum des enseignants innovants ; après la Grande École du numérique, voilà que Google va financer la chaire sur l'intelligence artificielle de l'École polytechnique.* »

Marianne consacre le 7 mai 2018 un article au sujet et nous apprend que le ministre a condamné « *ces sorties scolaires dans les magasins Apple* ».

Juste retour d'une application réglementaire qui s'inscrit dans une valeur fondamentale de l'école républicaine : sa neutralité.

Le SNPI continuera à être vigilant pour que ce principe ne puisse céder sous les pressions commerciales.

CLIQUEZ-ICI  
POUR ALLER PLUS LOIN  
SUR LE SITE DU SNPI-FSU